

L'activité 2024 en quelques chiffres

Vie associative

- 8 réunions du Conseil d'administration
- 10 réunions du Bureau
- 400 heures de bénévolat pour les instances de gouvernance

Formation diplômante

- 120 personnes formées
- 48 000 heures de formation
- 94 % d'apprenants diplômés
- 89 % d'accès à l'emploi
- 660 000 € de chiffres d'affaires

Formation continue « Classique »

- 10 projets de formation continue
- 140 personnes formées
- 19 jours pour le projet le plus long
- 1.5 heures pour le projet le plus court
- 54 000 € de chiffres d'affaires

Formation continue FEST

- 4 projets de formation continue FEST
- 44 personnes formées
- 30 000 € de chiffres d'affaires

VAE

- 13 personnes accompagnées
- 390 heures d'accompagnement
- 12 000 € de chiffres d'affaires

La réingénierie des diplômes JEPS

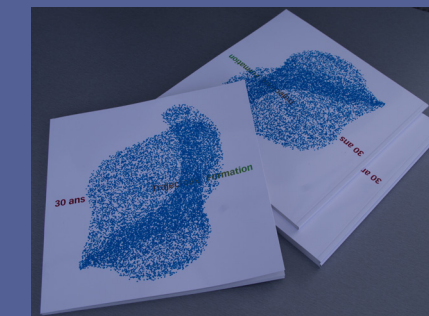
En 2023, nous alertions sur la réforme des diplômes JEPS et particulièrement sur la manière dont cette réforme était menée.

Au 1^{er} décembre 2024, tous nos « anciens » diplômes ont été abrogés et remplacés par les nouvelles versions en blocs de compétences.

Un processus (trop) rapide avec des conséquences fortes sur les parcours de formation

Sans surprise, les délais pour réécrire ces diplômes ont été très serrés et l'accouchement final des nouveaux textes n'était que le début d'un processus en « cascade » : chaque organisme de formation doit maintenant se faire habilitier par la DRAJES de sa région sur les nouveaux diplômes (ce qui implique de repenser l'ingénierie de formation) pour pouvoir ouvrir une formation, mais aussi pour que les financements des parcours de formation soient disponibles. Or, quand on sait combien ce montage de financement prend du temps, on imagine bien les blocages que cela a pu générer pour des personnes qui étaient « prêtes » à entrer en formation, mais qui se sont retrouvées prises dans des logiques bureaucratiques qui laissent perplexes...

Cela nous a demandé beaucoup de jonglage et d'acrobatie pour, d'une part, accélérer des processus qui normalement prennent du temps et, d'autre part, rassurer des personnes légitimement inquiètes pour leur entrée en formation.



En 2024, on a fêté nos 30 ans ! L'occasion pour nous de publier un livre pour « raconter l'histoire ».

Qu'est-ce qui change dans ces nouveaux diplômes ?

Comme nous le craignons en 2023, c'est bien un diplôme d'animateur « polyvalent » (et donc plus expert sur une technique ou un public) qui a été publié.

Néanmoins, peut-être grâce au travail réalisé (par nous et par d'autres) pour faire entendre que les mentions qui spécialisaient les animateurs.trices répondaient à des vrais enjeux, il est offert aux organismes de formation la possibilité de « colorer » leur offre de formation BPJEPS. Cette possibilité relève même d'une forte incitation au niveau de la DRAJES BFC, avec qui nous partageons la vision du métier d'animateur.trice. Cela nous permet de revisiter nos propositions de BPJEPS, entre maintien de ce qui doit être préservé (par exemple, l'animation culturelle comme techniques d'animation, ou l'approche des publics vulnérables) et innovation là où nous identifions des manques (comme l'animation scientifique et technique, ou des publics spécifiques peu abordés jusque-là, comme les 3-6 ans, le public adolescent, ...)

Par ailleurs, la grande avancée de cette réforme, c'est la distinction au niveau du BPJEPS entre le métier d'animateur, dont les compétences seront attestées par le BPJEPS ASEC, et la fonction de direction d'Accueil Collectif de Mineurs, qui n'est maintenant accessible que par un Certificat Complémentaire au BPJEPS.

Cela correspond complètement à notre vision du métier (on est d'abord animateur.trice avant d'être directeur.trice) et évitera les confusions créées par le BPJEPS Loisirs Tous Publics (qui comprenait la direction d'ACM). C'est également plus cohérent avec les profils des personnes qui viennent en formation, certaines d'entre elles souhaitant déjà apprendre à être animatrice avant de se lancer, quelques années plus tard, dans la direction d'ACM. Néanmoins, l'enjeu reste très fort en cette fin 2024 de faire comprendre ce changement : en premier lieu auprès des employeurs, au vu de l'obligation pour les directeurs.trices d'ACM de détenir un diplôme spécifique, mais aussi pour les « acheteurs » de formation, à commencer par le Conseil régional BFC, pour qui la logique d'employabilité peut primer sur la prise en compte des parcours des personnes.

La FEST et ses « effets de bord » pour Trajectoire Formation

On ne vous présente plus notre recherche-action FEST, lancée en 2022 et dont nous vous avons déjà largement parlé. Nous avons déjà évoqué les impacts de la FEST sur les parcours de formation, les relations entre structures d'alternance et organisme de formation, ou encore comment les structures se saisissent de la FEST pour aller vers une organisation apprenante. Ce qu'il nous semble intéressant de relever pour cette année 2024, ce sont les impacts qu'a eu la FEST sur la place et le positionnement de Trajectoire Formation.

Un positionnement dans la formation professionnelle plus affirmé



Pour nos 30 ans en 2024, nous avons organisé une fête, à laquelle 160 personnes ont participé. Ici, Thomas, notre « monsieur loyal » de la soirée.

d'apprendre, mais aussi de s'émanciper. Cela nous questionnent davantage à présent, et ré-ancre la formation professionnelle dans une logique d'éducation populaire.

Des ouvertures inattendues et une visibilité insoupçonnée

Parmi les ouvertures amenées par la FEST, citons entre autres, en 2024 :

- Notre participation au colloque « Pratiques pédagogiques de l'éducation populaire » le 27 et 28 mai 2024, organisé par la faculté d'éducation de l'Université de Montpellier, dans lequel Claire Pfauwadel et Emmanuelle Begon ont proposé, dans un atelier, de présenter notre recherche-action FEST via une communication intitulée « La dispute professionnelle, agent du pouvoir émancipateur de la formation et d'organisations apprenantes. Des logiques emploi-formation à bout de souffle, y compris dans les métiers de l'éducation populaire ? »
- Une demande faite fin 2024 de participer à une journée d'étude organisée par l'UCANSS (Union des CAisses Nationales de Sécurité Sociale) qui aura lieu en 2025, pour venir présenter notre recherche-action FEST : l'UCANSS a expérimenté l'AFEST dans plusieurs organismes de la Sécurité Sociale en 2024, et a identifié l'enjeu, pour la déployer plus largement, d'accompagner les managers et les équipes RH dans la compréhension de ce qu'est l'AFEST, ce qu'elle induit et ce qu'elle provoque. C'est pour répondre à cet enjeu que nous viendrons présenter notre expérimentation et les enseignements que nous pouvons en tirer.
- Notre contribution à un cycle de webinaires organisé par notre OPCO, Akto BFC, à destination des organismes de formation de la région, intitulé « Formation en mutations ».
- Et enfin, il faut noter la création d'une nouvelle fonction à Trajectoire Formation en 2024, celle de chargé de mission FEST, pour poursuivre la montée en compétences et le développement de l'expertise « FEST » de l'équipe. En interne, c'est Thomas Mehaouche, coordinateur et formateur, qui est positionné sur cette nouvelle fonction, avec en parallèle une formation de Responsable de Projet de Formation au CNAM sur 2 ans. C'est d'ailleurs pendant une journée en formation au CNAM que Thomas a vécu un moment particulièrement significatif quant à la nouvelle visibilité de Trajectoire Formation : lorsqu'est venu le tour de table pour se présenter, qu'il a indiqué son nom et sa structure, le formateur lui a répondu : « ah oui Trajectoire Formation, c'est connu ça, c'est la FEST c'est ça ? »...

À côté de tout cela, il nous faut noter qu'en 2024 nous avons obtenu le renouvellement de notre certification Qualiopi, via un processus

d'audit lourd dans la forme, mais peu significatif sur le fond...

Une nouvelle légitimité qui interroge notre positionnement

La FEST nous a fait « entrer dans la cour des grands » de la formation professionnelle, nous donnant une légitimité que l'on n'imaginait pas auparavant. Cela nous amène aujourd'hui à nous questionner sur un positionnement nouveau : en plus d'être un acteur légitime de la formation dans l'éducation populaire, serions-nous devenu un acteur légitime de la transformation des acteurs de la formation professionnelle ?



Pour cette fête des 30 ans, nous avons proposé plusieurs ateliers pour démarrer la soirée. Ici, Sylvain et son escape game « dans l'imaginaire ».

Nous avons nous-même déjà initié le « virage » que doivent prendre les organismes de formation en se rapprochant du travail réel et en « cassant » la frontière entre formation et travail. Devons-nous accompagner ce champ professionnel, dont nous sommes issus mais qui n'a jamais été vraiment notre « cible », à réaliser également cette transformation ?

Des pistes de réponse ont déjà été apportées en 2024 : nous avons été sollicités à plusieurs reprises pour intervenir auprès d'organismes de formation qui se questionnent par exemple sur leur vision de l'alternance, sur la mise en place de la FEST, ... Et plus encore, nous avons été sollicité par un regroupement d'organismes de formation pour répondre conjointement à un appel d'offre national d'Akto pour former des formateurs.

Ces différentes opportunités ont déjà été questionnées en CA et en Bureau, en premier lieu pour identifier si nous devions y répondre ou non (entre autres questions posées : sommes-nous légitimes à y aller, cela correspond-il à la vision de la formation que nous défendons, ...)

Mais aussi, très vite, pour débattre de la nouvelle place que prenait Trajectoire Formation : avec la FEST, ne serions-nous pas en train d'initier une transformation plus profonde que ce que l'on imagine ? Si nous sommes toujours convaincus que la FEST s'inscrit pleinement dans une logique d'éducation populaire, ne serait-il pas temps de revisiter notre projet associatif pour y actualiser cette nouvelle vision du travail, de la formation, et de notre rôle ? Voilà des sujets que nous avons « mis au frigo » pour le moment, au vu de l'actualité sur la réingénierie des diplômes, mais auquel il nous faudra revenir dans les prochaines années...

Zoom sur l'accompagnement de la Banque Alimentaire de Franche-Comté Un projet politique autour du don

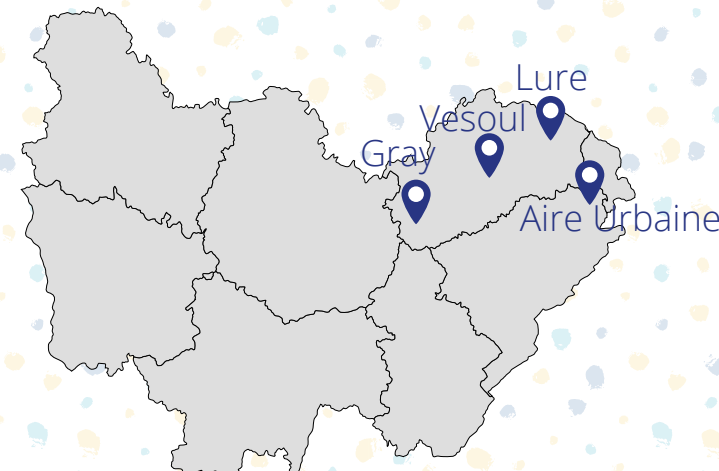
En 2024, nous avons poursuivi notre accompagnement de la Banque Alimentaire de Franche-Comté, pour redéfinir le projet associatif et sa déclinaison opérationnelle. En effet, les évolutions de l'aide alimentaire obligent cette association à se questionner sur sa place et son rôle : la diminution des denrées qu'elle collecte tous les jours dans les grandes surfaces, mais aussi les réflexions sur la sécurité sociale alimentaire, la question de la dignité humaine à travers la qualité des produits qui sont distribués, ... Sont autant d'enjeux qui « percutent » la Banque Alimentaire.

Après avoir accompagné la réalisation d'un diagnostic mené par les bénévoles de la BA auprès des bénévoles et des associations qui reçoivent les produits de la BA, nous sommes passés à la phase 2, qui a permis d'élaborer un nouveau projet politique pour la BA FC.

Dans ce nouveau projet, la place du don est fortement réaffirmée, puisque :

- c'est par le don quotidien des dizaines (voir centaines) de bénévoles que la BA existe et peut produire une activité de ramasse, tri, stockage, distribution, ... digne d'une entreprise de logistique ;
- l'histoire de la BA, c'est de ramasser les surplus de la grande distribution pour les donner aux plus démunis : or, aujourd'hui, avec toutes les initiatives anti-gaspi, ces surplus diminuent et incitent la BA à requestionner la place de l'anti-gaspi dans son projet au profit de l'aide alimentaire (dit autrement, ce n'est plus toujours possible de concilier anti-gaspi et aide alimentaire, sauf quand les deux sont reliés par un réel don désintéressé) ;
- ceci d'autant plus que les magasins qui « donnent » à la BA peuvent défiscaliser jusqu'à un certain plafond, ce qui amènent certains à arrêter de donner lorsque ce plafond est atteint... Ce qui questionne le rôle que joue la BA dans ce don faussement désintéressé...

Au-delà de tous ces questionnements passionnants, nous avons trouvé à la BA un exemple de ce que le modèle associatif peut produire de meilleur : des convictions politiques fortes, un projet de société en questionnement permanent, des personnes qui se retrouvent autour d'un collectif porteur, une volonté de faire évoluer les politiques publiques et de ne pas subir les évolutions sociétales. Finalement, la BA FC démontre qu'aujourd'hui encore, et peut-être encore plus, les associations ont un rôle à jouer pour défendre un projet de société humaniste et solidaire.

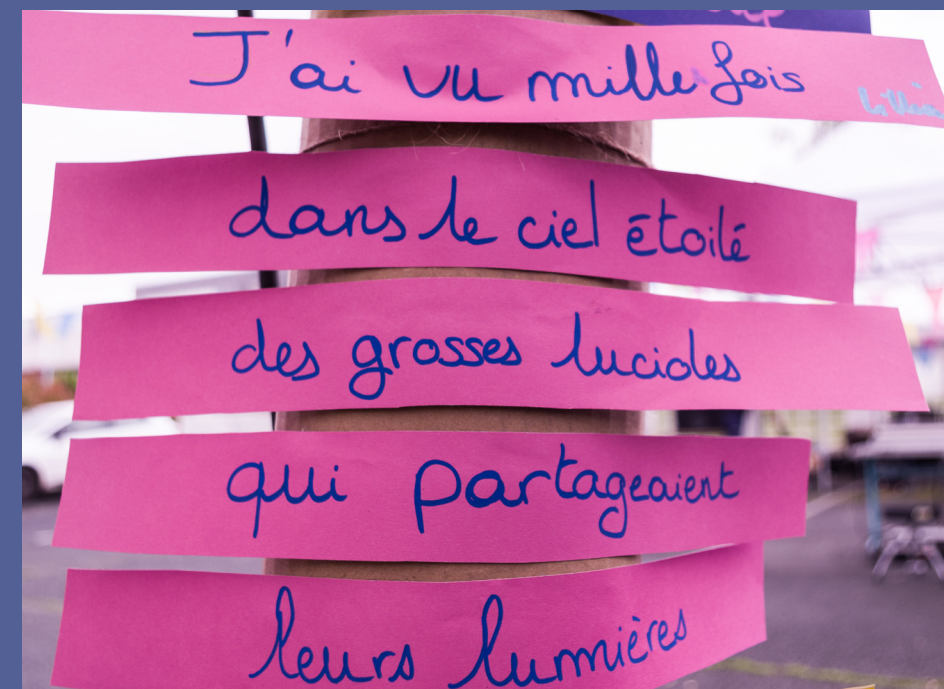


Conception : Trajectoire Formation
 Directrice de la publication : Claire Pfauwadel
 Imprimé par Estlprim
 Crédits photographiques : Trajectoire Formation - Tous droits réservés.
 Contact : Maison des Métiers de la Ville • 13 avenue Léon Blum 25200 Montbéliard
 Ne pas jeter sa voie publique.

L'engagement en mouvement

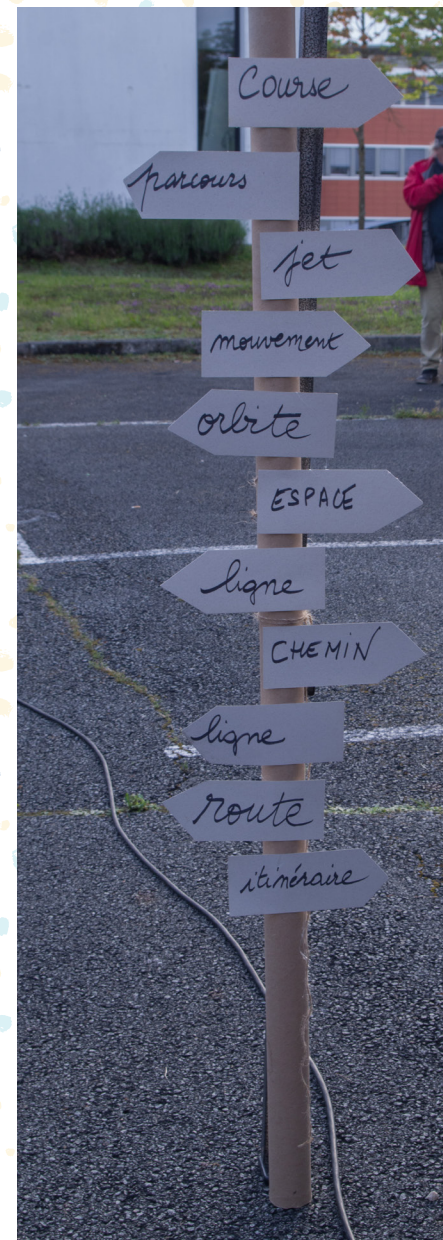
Rapport moral 2024. Trajectoire Formation.

C'est une promesse fondamentale qui a fêté ses trente ans en 2024 : faire vivre les valeurs de l'Éducation populaire, tendre vers l'émancipation et développer l'esprit critique par l'expérience et le collectif. Si cet engagement tient et lie Trajectoire Formation aux apprenants, aux structures partenaires ou complices ; il s'est, cette année, élargi et approfondi avec davantage de présence dans les instances représentatives et une organisation de l'association au service de cette promesse.



Un « message collectif » produit par des participants à notre fête des 30 ans lors de l'atelier autour des mots, animé notre complice Hélène.

L'ambition de Trajectoire Formation exige d'articuler quotidiennement, ensemble et dans les mêmes valeurs, le travail des apprenants, de l'équipe salariée, des partenaires et du conseil d'administration. Le projet pédagogique et le projet associatif sont à l'unisson l'un de l'autre : les besoins de formation sont à la base de toute l'organisation pédagogique, administrative et politique. À chacun son rôle, mais d'où que l'on parle, on parle la même langue : développement social local, jeunesse et numérique,



La pancarte des façons de dire la « Trajectoire » dans l'atelier autour des mots animés par Hélène pour nos 30 ans.

laïcité et éducation populaire, animation culturelle et pensée critique et surtout avec le même ton, la même conviction que les valeurs portées par l'association permettent de se transformer ensemble.

Trajectoire Formation est une association et un organisme de formation. En 2024, face au flou du contexte politique qui remet en question le financement des formations, gêne la circulation des informations d'un côté et la poursuite de la réforme des diplômes de l'autre, Trajectoire Formation a choisi de s'engager en prenant part aux instances politiques et décisionnelles, ainsi qu'avec les partenaires nationaux d'éducation populaire. Il s'est agi d'aller chercher les informations, de les vérifier, de prendre place parmi les structurés nationaux habitués à discuter et négocier l'avenir politique du champ. Ses compétences, son expertise et sa vision de l'avenir de la formation ont soutenu cette audace politique et permis de garder le cap dans le brouillard ambiant.

Tout ne peut pas s'administrer : le « métier » de Trajectoire Formation ne saurait se laisser enfermer dans un formatage inflexible et idéal. Il a, et garde, une âme, un sens qui se lisent dans le travail réel, dans la relation pour former, dans l'écoute des questions et dans la proximité avec tous les acteurs du champ de la formation. La gouvernance de TF, à travers son bureau et son CA, est attentive à tenir et développer une structure forte et sécurisante qui

permet la prise de risque et l'engagement. Elle envisage les contenus de formation comme une ressource et mise sur les modalités de formation innovante comme la FEST pour dessiner l'avenir.

Depuis trente ans, les valeurs de l'Éducation populaire insufflent à Trajectoire Formation l'énergie nécessaire pour être force de proposition, force d'analyse et d'idées, force de travail. Peut-être ces valeurs paraissent-elles un peu « démodées » à notre époque chaotique et pressée. Comme une boussole solide et exigeante, elles permettent à Trajectoire Formation de construire des projets porteurs dans un champ professionnel en mutation. Une vivacité elle aussi fondamentale.

Perspectives : un tiers-lieu apprenant à la Maison des Métiers de la Ville

Depuis 2024, nous sommes engagés dans deux projets soutenus par DEFFINOV Tiers-lieux, un appel à projet national pour soutenir la formation dans les tiers-lieux :

- un à Dijon, dans le quartier des Grésilles, appelé « Territoire Apprenant », porté par le Césam ;
- un sur le territoire des Portes du Haut-Doubs, appelé « Savoirs Fertiles », porté par la Fédération Régionale de Familles Rurales.

Dans ces deux projets, l'enjeu est de s'appuyer sur les tiers-lieux existants pour questionner l'approche de la formation et de l'accompagnement vers l'emploi « classique ». Pour cela, nous apportons, avec notre complice Emmanuelle BEGON de la Ma.FEST, la démarche FEST commémorative d'expérimenter d'autres formes d'apprentissage.

Une des particularités de ces deux projets est de s'appuyer sur des tiers-lieux, donc sur des lieux à priori éloignés de la formation. En réalité, si l'on regarde la formation autrement que comme une transmission de savoirs, on retrouve beaucoup de parallèles entre « l'esprit » des tiers-lieux et celui de la FEST (des parallèles qui rejoignent notre vision politique de la formation pour adultes).

Après avoir accompagné, dans ces deux projets, des porteurs de tiers-lieux à mobiliser la FEST pour questionner la place de l'apprentissage dans leurs espaces, nous sommes encore



En mai 2024, nous avons fêté nos 30 ans et pour cette occasion, nous avons eu droit au tout premier concert du groupe d'Hervé, les Crazy Madam.



Un moment fort de notre fête des 30 ans : le discours des 3 présidents de Trajectoire Formation. Ici, le tout premier président, Philippe Berteaux, prononce son discours sous l'oreille attentive de Jean-Jacques Sombstay, le premier directeur. Ils forment à eux deux le binôme « historique » qui a fondé Trajectoire Formation.

plus convaincus de l'intérêt de relier FEST et tiers-lieux.

Aussi, nous lançons en 2025 le projet de développer notre propre tiers-lieu, qui sera bien sur un tiers-lieu apprenant (c'est-à-dire utilisant la FEST pour développer des apprentissages).

Ainsi, l'idée est de transformer notre espace de co-working en tiers-lieu animé, proposant des expériences qui permettent de se développer, individuellement et collectivement.

Nous ne sommes qu'au début du projet, mais nous avons déjà identifié les enjeux suivants :

- s'appuyer sur cet espace pour diversifier les expériences vécues par les apprenants en formation, renforçant encore la promotion d'autres manières d'apprendre ;
- ouvrir davantage la possibilité de se former à des personnes issues de notre réseau, mais qui ne seraient pas inscrites dans un parcours de formation, dans une logique de formation permanente ;
- renforcer notre rôle de « lieu ressources » pour les professionnels et structures de l'éducation populaire, en offrant des ressources et des expériences plus diversifiées.

Ainsi, nous allons penser et animer notre tiers-lieu avec les mêmes ingrédients que ceux de la FEST :

- un espace qui permet le droit à l'essai / à l'erreur ;
- un espace où l'on parle du travail réel, tel qu'il est mené « pour de vrai » par les professionnels et où on analyse collectivement ce travail réel ;
- un espace où l'on utilise la réflexivité pour questionner les évidences, donner du sens à ses gestes professionnels, inventer de nouvelles façons de faire les métiers.

Nous avons déjà imaginé diverses manières d'animer cet espace, en complément de la démarche FEST, en allant puiser dans des méthodes et outils « historiques » de l'éducation populaire : conférences gesticulées, ateliers d'arpentage, ... Autant d'initiatives visant à développer un esprit critique et la construction de savoirs collectifs à partir des savoirs et expériences des professionnels.

Nous allons commencer ce chantier en 2025, dans une logique « à petits pas », avec des expérimentations selon les opportunités qui se présentent, sous la forme « d'actions-test ».

A partir de ces premiers essais, nous construirons le projet de ce tiers-lieu apprenant autour de la fin 2025 ou du début 2026. A suivre donc !

Se former aux métiers de l'animation

Assemblée générale
du 16 avril 2025



Rapport d'activités
2024

Rapport moral 2025